

Monsieur le Président, c'est vraiment un privilège pour moi que d'être ici, particulièrement devant un auditoire si important et si enthousiaste. J'ai écouté avec un vif intérêt l'histoire de votre réussite, comment vous avez eu un début modeste et avez pris de l'essor. Ce qui m'a plutôt surpris, ce n'est pas que vous ayez réuni ici 550 personnes, mais que vous sembliez déterminé, à un certain moment de la soirée, à présenter chacune d'entre elles!

Voici venu, certes, grâce à vos excellents préparatifs et à votre collaboration avec les négociateurs commerciaux des deux pays, le moment idéal de parler des relations canado-américaines, après l'annonce de l'entente réalisée sur les principes d'un accord historique de libre-échange.

Au Canada, le débat sur le libre-échange remonte à 1854, avant même que le pays ne devienne une nation. Plus tard, trois ans seulement après la Confédération, sir John A. MacDonald se faisait l'adversaire du libre-échange à la Chambre des communes. Et, comme le sait quiconque étudie l'histoire canadienne, le gouvernement de sir Wilfrid Laurier a été battu à plate couture en 1911 en raison d'un programme axé sur ce qu'on appelait alors la "réciprocité". Mais ces faits historiques doivent être vus dans le cadre de l'époque et du lieu où ils se sont produits.

Par exemple, il n'était guère surprenant qu'au XIX^e siècle les Canadiens, qui se souvenaient des tentatives américaines faites jusqu'en 1870 pour renverser notre gouvernement, fussent énergiquement opposés à une libération du commerce avec un pays qui constituait, à leurs yeux, un ennemi. Et, du temps de Laurier, l'intérêt américain dans le commerce était vu, non sans raison, comme une façade masquant les visées expansionnistes des États-Unis.

Mais ce qui constituait un souci légitime en 1911 est tout simplement déplacé aujourd'hui: la notion d'une mainmise des États-Unis sur le Canada fait figure de théorie dépassée. Le Canada n'est plus une colonie qui n'a pas atteint la maturité et cherche à se définir; les Américains n'ont plus l'impression, fausse d'ailleurs, que les Canadiens veulent ou doivent devenir partie des États-Unis ou de tout autre pays.

Dans les négociations actuelles, la tâche consistait donc à déterminer si deux pays souverains, unis par de nombreux liens mais ayant une histoire, une nature et des programmes différents, pourraient élaborer un accord dont les effets seraient avantageux pour l'un comme pour l'autre.